

Conférence de presse du 3 mai 2006

L'amicale laïque de la Chapelle Heulin est une association membre de la Fédération des amicales laïques de Loire Atlantique (FAL 44) elle-même membre au niveau national de la Ligue de l'Enseignement.

I) Pourquoi cette nouvelle conférence de presse ?

- suite celle du 20 janvier 2006

Petit historique de ce qui s'est passé depuis cette conférence de presse (Ce petit historique est nécessaire pour comprendre l'évolution de la situation)

- assemblée de nos adhérents 17/02/06 : pour les informer et recueillir leurs suggestions
 - § très bonne participation de nos adhérents
 - § l'idée de la pétition qui vient de la salle

Les positions défendues par les responsables de l'ALCH sont celles partagées par ses membres

- rencontre avec le maire 18/02/06 : suite à la parution dans flash info : rénovation des anciens ateliers pour la bibliothèque è **nouvelle proposition** ALCH : comme il y a renouvellement des anciens ateliers pourquoi ne pas faire en même temps la pièce contiguë (copartagée par l'alch et les services municipaux pour stockage de matériel lourd). Le Maire pas hostile à cette proposition, nous conseille d'en parler avec le responsable des services techniques
- 28/02/06 : Conseil municipal : non à la proposition
 - § ce n'est pas budgété et c'est une réserve pour une extension future de la bibliothèque
- 20/03/06 : réunion en mairie « commission vie associative » des associations concernées par les structures modulaires (assos présentes : ALCH, Les lucioles, le yoga, modern jazz, le rire du miroir, le Foot et le billard) objet de la réunion : « *définition du planning d'utilisation des futures salles multi-activités* » on notera l'utilisation du pluriel.
Un plan des futurs bâtiments est communiqué aux associations (c'est le tout premier). A noter que le billard disposait déjà du plan, sans doute parce qu'une des 2 grandes salles construites lui est attribuée.
 - § créneaux horaires OK : toutes les associations retrouvent les créneaux horaires (le lundi soir pour la danse de salon et le mercredi soir pour la chorale en ce qui concerne l'ALCH)

Après ces échanges M. le maire dit qu'il va falloir penser au déménagement

l'ALCH : pour aller où ? pourquoi pas de réponse à nos courriers ? où mettre le matériel ? (jusqu'ici on était en bilatéral ALCH-Mairie maintenant il y a d'autres témoins)

§ Les assos présentes **comprennent** le problème de l'alch en terme de rangement et **font des propositions** (cloison dans la grande salle, salle de réunion peu ou pas utilisée, cloison dans cette salle)

- 28/03/06 : conseil municipal : présentation tronquée du maire

§ passage sous silence du débat, une proposition inacceptable pour l'ALCH est présentée en conseil (AL présente au conseil sinon pas de communication officielle vers l'ALCH)

la proposition du Maire :

- *les archives en mairie*
- *le gros matériel dans le local technique*
- *le matériel électrique (ordinateur, photocopieur, imprimante ...) dans la salle du foot . On attend les réponses du foot -*

- 29/03/06 courrier ALCH au maire + copie aux associations

- 14/04/06 : réunion en mairie « commission vie associative » seules ALCH et AFCH (foot) sont invitées à la surprise des 2 assos qui ne le découvriront que le jour de la réunion. L'ALCH pensait que c'était la suite de la réunion précédente où on avait parlé créneaux , maintenant on allait parler rangement puisque l'objet de la réunion était : « *Cette réunion a pour objet d'échanger sur les besoins en rangements et en salle de réunion* »

Petite introduction du maire : il y a des problèmes de rangement et se tournant vers les 2 assos : « à vous de voir » .

le foot trouve le procédé cavalier

l'alch reformule des remarques sévères sur la méthodologie : pas de réponses écrites, pas de concertations, pourquoi ne pas inviter tout le monde.

- Voyant pour la première fois le plan de la future salle qui sera reconstruite par le foot (financement du matériel par la mairie) on comprend qu'on demande au foot d'amputer son propre bureau (ordinateur...) de 7 m² ! pas possible pour le foot et inacceptable pour ALCH

§ **2 nouvelles propositions** de l'ALCH

- refaire nous même
- salle paroissiale c'est une salle municipale

- 25/04/06 Conseil municipal : « on verra en 2007 »

§ les associations devront déménager : le maire 'oubliera' dans les nouvelles attributions de citer le billard

Après cet historique : les remarques de l'ALCH

II) Méthode de gestion : pas de concertation

è manque de cohérence du projet

è improvisation apparente.

Nous avons déjà parlé de cela lors de la première conférence de presse

ALCH : dès l'origine demande la concertation

A écrit, a rencontré les élus (toujours initiative ALCH)

A fait des propositions

Municipalité : jamais de réponse écrite directe

Pas de concertation è pas de vision globale è action au coup par coup

(ex : Fortissimo : salle au dessus de l'école , pas possible è salle G Drouet è

impact sur bibliothèque è réhabiliter les anciens ateliers municipaux

le club des anciens è pas de jeu de boules ...)

On voit bien que la non-concertation , la non-définition d'un plan d'ensemble génère des demandes qui impliquent des changements. On ne peut pas dire qu'on avait prévu des annonces du projet aux assos (sept 05) de mettre la bibliothèque dans les anciens ateliers, etc..

Cette méthode de gestion n'est pas spécifique à ce dossier, voir la restauration scolaire.

III) coût financier : contrairement à ce qui est dit **pas de réelle maîtrise**

L'argument massue de la municipalité : les finances serrées de la commune ne permettent pas de faire plus.

Là encore dès octobre 2005 l'ALCH a alerté les élus : risque de saupoudrage

Nous avons demandé sans succès, des éléments chiffrés des différents scénarii (existent-ils ?)

Malheureusement nous avons eu raison dans les faits

Les exemples ci-dessus prouvent qu'on ne prévoit pas et qu'on agit au coup par coup : dans le projet initial, il n'était pas prévu de réhabiliter les anciens ateliers , de prévoir un nouveau jeu de boules ...

On ne maîtrise pas, faute de prévisions globales, tous les aménagements à faire.

Pire : Il en va de même sur les constructions neuves (les modulaires) lors du dernier conseil municipal : il faut désormais faire des fondations : +17 000 €

Quid aussi du chiffrage de la reconstruction du préfa du foot ?

Enfin et toujours sur le plan financier :

Qu'en est-il des subventions du Conseil Général ?

De celle de la CCV pour la salle du billard ?

Dossiers instruits ? quand ? envoyés ? Nous n'avons pas de visibilité

IV) **Sentiment partagé de traitement différencié de l'ALCH**

Nous avons écrit, rencontré les élus , fait des propositions

Jamais de réponse directe de la municipalité : sauf 1 lettre adressée au citoyen Pellerin.

Les arguments, quand il y en a, sont des arguments qui ne sont opposés qu'à L'ALCH :

- 1) ce n'est pas prévu au budget. Il y a du non prévu pour les autres et pourtant on a fait
- 2) c'est pour une future extension de la bibliothèque
- 3) il faut faire des efforts, c'est un mauvais moment à passer
- 4) le dernier en date : « on verra en 2007 » !

L'ALCH en tant qu'association citoyenne veut bien faire des efforts à condition que tous fassent des efforts.

Pourquoi de toutes les associations utilisant en propre une salle, seule l'ALCH ne se voit rien proposer (retour de 10 ans en arrière) ? Dans le même temps une seule association va bénéficier de plus de 40% de l'effort financier lié aux nouvelles constructions. Les autres (Alch, les Lucioles, Modern jazz, rire du miroir, yoga, les anciens) se partageant les restes, avec d'ailleurs le reste de la population (heulinois ou non du fait des locations possibles) le week-end

L'ALCH récuse les propos entendus : 'vous ne faites aucun effort'

C'est faux. L'Alch est une des plus grosses associations et une des plus anciennes de la commune.

La salle dans laquelle nous sommes nous servait

- a) développement d'activité sur des créneaux comme nous le souhaitions sur ce point nous faisons des efforts car nous irons dans la salle partagée (comme nous l'avions signalé en janvier : on a « prévu » l'avenir sur la base de juin 2005) donc on retrouvera nos créneaux de danse et de chorale mais l'opportunité de créer une nouvelle activité ne sera pas possible l'an prochain
- b) salle de réunion : association citoyenne et démocratique nous avons des CA réguliers, un par mois, des réunions avec les autres partenaires du monde laïc là encore l'AL veut bien partager une salle avec d'autres avec toutes les contraintes que cela suppose
- c) salle de spectacle : ponctuellement nous organisons des soirées : jeux ou spectacles avec des artistes locaux (qui pour certains ont fait du chemin) ou des expositions (verre de poésie en muscadet, ou conférence (loi 1905, les caricatures au début du 20ème siècle) notre salle nous permettait de jouer pleinement notre rôle d'éducation populaire et permanente : demain il faudra se mettre dans un planning et tenir compte des locations commerciales de la salle : forte contrainte pour nous
- d) rangement et bureau : depuis octobre le souci est connu de la municipalité sans recevoir de réponse d'où la pétition, les déplacements en conseil municipal, cette conférence de presse.

En résumé : l'Alch a cherché la concertation, le dialogue, ce qui nous a été refusé. Nous avons fait de multiples propositions

Nous ne pouvons en rester là, nous ne bougerons pas de ce local sans qu'une vraie solution soit apportée.